

# SECONDE PROFESSIONNELLE

## SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES (S.A.P.A.T)

### OBJECTIFS

La seconde professionnelle S.A.P.A.T (Services Aux Personnes et Aux Territoires) vise à développer :

- des **compétences professionnelles** pour :
  - Intervenir en structure d'accueil ou à domicile
  - Organiser et gérer des activités de service
  - Conduire un projet de service dans un territoire
- des **compétences générales** pour :
  - Acquérir une culture humaniste et développer sa compréhension du monde
  - Communiquer en langues étrangères
  - Développer motricité, santé et socialisation
  - Maîtriser une culture scientifique et technologique

### CONDITIONS D'ADMISSION

La seconde professionnelle S.A.P.A.T est accessible après :

- une classe de 3<sup>ème</sup>
- une 2<sup>nde</sup> générale et technologique (réorientation).
- un C.A.P.A. S.A.P.V.E.R.

### POURSUITES D'ETUDES

Après la seconde professionnelle S.A.P.A.T :

- classe de Première et Terminale professionnelles S.A.P.A.T pour l'obtention du Bac pro

Après le Bac pro S.A.P.A.T, on peut suivre les formations suivantes :

- BTS Développement Animations des Territoires Ruraux (DATR)
- BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S)
- BTS Economie Sociale (ESP)
- BTS Tourisme
- IUT Carrières Sociales
- Université : Licence de psychologie, sociologie, etc...

### DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Le titulaire du Bac pro S.A.P.A.T est amené à exercer ses activités dans les métiers :

- Aide à la personne (Entreprise de services)
- Petite enfance (crèche, garderie, école)
- Personnes dépendantes (maison de retraite, centre de rééducation, foyer, aide à domicile...)
- Secteur sanitaire et social (milieu hospitalier, thermalisme, organisme social d'aide à l'enfance)
- Animation et loisirs (office du tourisme, centre culturel, hôtellerie, restauration, village de vacances, centre aéré, centre de loisirs)
- Développement local (collectivité territoriale, syndicat intercommunal, coopérative, association...).

*Version 2018*

# SECONDE PROFESSIONNELLE

## SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES (S.A.P.A.T)

### ARCHITECTURE DE LA FORMATION

30 semaines de scolarité + 3 semaines de projets + 3 semaines de stage

MODULES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX « G »		MODULES PROFESSIONNELS « P »		MODULES DE L'OPTION	
<b>EG1 :</b> Français Hist./Géo. E.S.C. Economie	150h	<b>EP1 :</b> Les besoins de la personne	75h	<b>E.I.E.</b> Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement	120h
<b>EG2 :</b> Anglais	60h	<b>EP2 :</b> Structures et Organisations	75h	Stage santé	31h
<b>EG3 :</b> Biologie E.P.S.	60h	<b>EP3 :</b> Assurer le confort	165h	Mise à niveau	31h
<b>EG4 :</b> Mathématiques Informatique Physique	120h			<b>T.P.R.</b> Travaux Pratiques Renforcés	31h

**Formation en milieu professionnel : 6 semaines (dont 3 effectuées sur la période scolaire)**

Version 2018